

Syndicat du Personnel Banques-Assurances CGT Auvergne-Limousin Section Caisse d'Epargne

- révision budgétaire 2008
- suppressions d'emploi 2009/2011...

ou la quote-part CEPAL des annonces nationales!

Révision budgétaire 2008

Un PNB révisé en baisse de 30 M€ (243 M€ au lieu des 271 M€ prévus), écart dû pour majeure partie à la gestion financière (-28 M€ \Rightarrow -17 M€ sur le portefeuille et -11 M€ impact sur le coût de la ressource).

Ce qui a un effet direct sur le sacro-saint coefficient d'exploitation qui prendrait 10 points d'un coup à 74 % au lieu des 64 % prévus !

> Le PNB « commercial » est quant à lui proche de l'objectif attendu avec 189 M€ pour 192 M€ budgété.

Les salariés en seront financièrement touchés avec <u>un intéressement nul</u> pour sa plus grosse partie,

→ l'enveloppe sur le RBE (*qui était de 2,4 M€ pour l'année 2007*).

La clause de révision en cas d'événements économiques majeurs ... n'aurait pas à être activée selon R. GOBE !!!

CE QUE NOUS CONTESTONS (et le Personnel ne manquera pas de le faire...) !

Banalisation du Livret A, déclinaison locale du plan national

Dès 2008, une provision de 6 M€ pour l'accompagnement des départs serait constituée.

Les suppressions d'emplois seraient de l'ordre de 8 à 9 % de l'effectif (soit 120 personnes environ). Les départs seraient sur la base du volontariat.... mais malgré tout, et cela ne pourra que choquer, la Direction réfléchit sur l'éventualité d'un PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi = plan social).

C'est assez contradictoire, d'autant plus lorsqu'elle invoque une fiscalité intéressante alors que, dans le même temps, le gouvernement s'évertue à casser tous les « avantages » de ce genre (niches sociales et fiscales : du ticket restaurant aux stock-options, en passant par l'intéressement ou les indemnités de départs en retraite) et qu'il va rétablir l'obligation de rechercher un emploi quelque soit l'âge de départ.

De plus, comment ne pas suspecter d'autres dérives malsaines, lorsque l'on commence à chiffrer, au niveau des départs naturels, le nombre de salariés CEPAL qui rentrent dans ces catégories :

- sur le bilan social nous trouvons au 31/12/07 : 141 salariés de 55 ans et plus.
- Il ne faut pas oublier les transferts en cours et à venir vers le « GIE Successions »
- Ni, non plus, les salariés en congés de fin de carrière (= CET). Etc,...

De plus, en partant sur de tels schémas, comment cela se passera-t-il si une fusion vient à couronner le tout ? Question « conditions de travail » : la production sera-t-elle diminuée ? Ou bien, le manque à produire sera-t-il purement et simplement réparti sur les salariés restants ? Merci d'avance, pour eux !!!

Autant de questions qui ne manqueront pas d'étayer NOS et VOS futures réflexions.